



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

LE JOURNAL INTERNE DU #CHUCLERMONTFD !

synapse

CAP 2030
LE PROJET GM3 ENTRE
DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

PAGE 06

Numéro 1 • Février 2025

SOMMAIRE

NOS ACTUS 4

LE DOSSIER 6

CAP 2030 : LE PROJET GM3 ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

NOS ÉQUIPES À 360° 12

/ STAFF 12

/ ANTIDOTES 15

/ EN COULISSES 17

ACTEURS QUALITÉ 20

SCIENCES ET SAVOIRS 21

/ EXPLORATEURS 21

SANTÉ DURABLE 22

LA VIE DU CHU 24

/ UN JOUR AVEC 24

/ PAUSE CULTURE 25

SYNAPSE, le journal interne du #CHUClermontFd !
Premier numéro

Directrice de la publication : Valérie Durand-Roche
Rédacteur en chef : Christopher Albano
Rédactrice en cheffe adjointe : Tatiana Blanc

Rédactions : Christopher Albano, Anne-Lise Barbon, Tatiana Blanc, Émilie Blanchet, Mathilde Chabaud, Grégory Cintas, Karine Courtadon, Claire Doplat, Dr Lise Laclautre, Pr Valérie Sautou.

Maquette & mise en page : Direction de la communication

Impression : Imprimerie des 4 vents
Tirage : 1 000 exemplaires



Crédits photos et illustrations : Direction de la communication, sauf quand mentionné. Dossier principal : illustrations Architecture Studio
Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Dépôt légal : IBNS en cours.

Envie de partager une info ? Une suggestion ?
Envoyez un e-mail à
communication@chu-clermontferrand.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



NOS ACTUS

Le CHU signe la charte Lieu de santé sans tabac (LSST)

À l'occasion du « Mois sans tabac », le CHU de Clermont-Ferrand s'engage pour la santé publique en signant la charte « Lieu de Santé Sans Tabac » en novembre dernier. Ce partenariat, soutenu par le RESPADD (réseau de prévention des addictions) et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, vise à renforcer la lutte contre le tabagisme, première cause de mortalité évitable en France.

L'établissement met en œuvre trois axes majeurs :

- créer des environnements sans tabac ;
- accompagner les professionnels fumeurs ;
- proposer un suivi personnalisé aux patients.

Déjà certifié « LSST niveau bronze », le CHU intensifie ses actions de prévention, en cohérence avec les objectifs nationaux pour une « Génération 2032 sans tabac ». Cette démarche exemplaire réaffirme le rôle du CHU comme acteur clé dans la promotion de la santé et la prévention des addictions.



Des relations internationales aux coopérations internationales

Le CHU affiche un très bon dynamisme en matière de relations internationales. De récentes missions ont été organisées notamment vers le Cambodge avec le Professeur Mom, le Rwanda avec le Professeur Souweine ou encore le Vietnam avec le Professeur Schmidt.

Si ces missions sont organisées à travers des accords-cadres avec les pays concernés, le CHU de Clermont-Ferrand va également se tourner vers des coopérations européennes notamment en intégrant le projet Artémis, coordonné à l'échelle européenne par l'Université Clermont-Auvergne. Ce projet, lancé le 20 janvier dernier, intègre notamment un volet recherche dans le domaine de la santé.

Grâce aux universités concernées dans des pays comme l'Allemagne, la Norvège, la Belgique ou encore la Roumanie, Artémis pourra permettre au CHU de renforcer des liens avec les centres hospitaliers référents.

Lancement du festival de l'hygiène des mains

Depuis mai, le comité de lutte des infections nosocomiales (CLIN) du CHU a lancé une large campagne de sensibilisation sur l'hygiène des mains, en 3 étapes pour mobiliser les professionnels et les patients sur le sujet tout au long de l'année.

À l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène des mains (5 mai), près de 1 100 professionnels du CHU ont répondu à un questionnaire pour connaître l'état des pratiques. On constate que 68% des répondants n'ont pas d'appréhension à utiliser la solution hydro-alcoolique (SHA) de façon intensive, même si 54% pensent que la SHA est plus efficace que le savon (ce qui est faux). 90% déclarent ne pas garder de bijoux ni d'ongles vernis lorsqu'ils s'occupent des patients. Durant l'été, une vaste campagne d'affichage a permis de mettre en valeur ces résultats, valorisant ainsi l'action de nos professionnels et interpellant les usagers.

À la suite de cette campagne, le CLIN a souhaité lancer un festival de l'hygiène des mains (prévu en mai 2025), qui mettra en évidence l'hygiène des mains et le zéro bijou grâce aux projets créatifs portés par les équipes du CHU. Au moment de la rédaction du magazine, déjà une dizaine de projets ont été déposés auprès du CLIN promettant une belle première édition au printemps.



Réinsertion professionnelle : le CHU et l'association Cécier distingués au trophée directions 2024

Le projet ADD'Pro, honoré en décembre dernier au Trophée Directions 2024 des éditions Lefebvre Dalloz, illustre une méthode inclusive et innovante dans l'insertion professionnelle, portée par une collaboration tripartite d'envergure. Au cœur de cette initiative, l'équipe de l'hôpital de jour du service d'addictologie du CHU joue un rôle central. Ces experts en santé mentale accompagnent les bénéficiaires de manière personnalisée pour lever les freins à l'emploi.



Dr Julien Cabé et son équipe intègrent le modèle « Place and Train », plaçant les individus directement en situation de travail tout en assurant un suivi continu et adapté. Leur intervention dépasse le cadre

médical traditionnel : ils collaborent étroitement avec l'association CeCler et les entreprises pour favoriser des parcours professionnels réussis et durables. Ce partenariat enrichit leur pratique en les exposant aux réalités du milieu professionnel, tout en apportant des clés de compréhension aux équipes d'insertion.

Grâce à cette démarche, les psychiatres et soignants ne sont plus seulement des intervenants médicaux, mais deviennent des acteurs clés d'un système global qui allie soin et insertion. Leur expertise garantit un accompagnement équilibré, où la santé mentale et l'employabilité s'articulent harmonieusement.

Le CHU lance sa première campagne de dons en ligne

Le 3 décembre dernier, à l'occasion de la journée mondiale de la générosité et à la solidarité, le CHU a lancé sa campagne de dons en ligne.

Les dons des particuliers, entreprises, partenaires institutionnels permettent de répondre aux enjeux majeurs auxquels le CHU fait face, en soutenant des initiatives concrètes et essentielles. Ces actions bénéficieront directement aux patients, à leurs proches et aux équipes soignantes, tout en consolidant la qualité des soins et les innovations au sein des 3 sites hospitalier de l'établissement.

Afin d'assurer la pérennité et le développement de ses actions, le CHU a structuré sa politique de mécénat autour d'un plan stratégique audacieux. Celui-ci vise à augmenter significativement la collecte de dons pour des projets innovants et à renforcer les initiatives de soins et d'accompagnements pour les patients et les professionnels de santé du CHU. Au-delà d'une simple collecte de fonds, le mécénat constitue un levier puissant pour fédérer les équipes hospitalières autour de projets aux thématiques phares :

- Améliorer la prise en charge des patients, en plaçant leur bien-être au cœur des priorités ;
- favoriser l'innovation et la recherche, pour maintenir l'excellence médicale et anticiper les défis de demain ;
- améliorer la qualité de vie des professionnels hospitaliers, en valorisant leur engagement et en veillant à leur bien-être ;
- s'engager dans la transformation écologique des pratiques, pour bâtir un hôpital responsable et durable.

Découvrez la direction du mécénat du CHU :

<https://www.chu-clermontferrand.fr/direction-du-mecanat>



LE DOSSIER



CAP 2030 LE PROJET GM3 ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

POUR SUIVRE LA MODERNISATION DU SITE

Le projet « GM3 » s'inscrit dans la continuité des travaux de désamiantage et de déconstruction de l'aile ouest. Il prévoit la livraison d'un nouveau bâtiment qui ouvrira ses portes dès 2028. Cette année marque le début de sa phase opérationnelle.

Le site Gabriel-Montpied continue sa métamorphose, initiée depuis 20 ans

Depuis les années 2000, le CHU est engagé dans la transformation de son site principal, Gabriel-Montpied, installé au cœur du quartier St-Jacques depuis 1970. Le CHU a engagé un vaste programme de transformation du site Gabriel-Montpied, débuté par la construction de GM2 (mis en service en 2010). S'en sont suivies les grandes opérations de désamiantage, d'écrtage, de restructuration des bâtiments jusqu'à la déconstruction de l'aile ouest en 2018.

Les activités médico-techniques ont entre-temps bénéficié de nouvelles infrastructures, notamment la création d'un bâtiment dédié à la stérilisation en 2021 et à la mise en place d'un plateau technique automatisé pour les laboratoires en 2023.

Le projet « GM3 » sera la prochaine étape, permettant notamment la relocalisation des activités d'hospitalisation installées actuellement dans l'aile est avant de prévoir son désamiantage et sa destruction.



Le chantier débutera en 2026

Suite à la sélection du projet porté par le cabinet Architecture Studio le 7 octobre 2020, les équipes médicales, soignantes, administratives et techniques du CHU ont oeuvré collectivement pour faire vivre le projet. Le programme a évolué pour intégrer de nouveaux impératifs de prise en charge, mis en évidence après la crise Covid-19, et les évolutions d'ordre technique (conformité parasismique et évolutions techniques intégrées au projet).

Après une dernière phase d'ajustements, le programme finalisé a été transmis au cabinet d'architecte en septembre 2024. Alors que le nouveau permis de construire est en cours d'instruction, le **dossier de consultation des entreprises sera publié en juin 2025** afin de sélectionner celles qui participeront au projet. Le démarrage du chantier est prévu pour printemps 2026, avec une livraison en plusieurs phases entre 2028 et 2030.

1970

Création de l'hôpital
Gabriel-Montpied

1997

Interdiction d'utilisation
de l'amiante

2010

Livraison
de GM2

<.....>

Opérations de
désamiantage

2018

Déconstruction
de l'aile ouest

2030

Livraison finale
du projet du GM3

UN NOUVEAU BÂTIMENT AU SERVICE DE L'HUMANISATION DES SOINS ET DE L'INNOVATION



Le site va accueillir un nouveau bâtiment (GM3) de 18000 m², situé sur l'emprise de l'ancienne aile ouest. L'aile centrale sera quant à elle réhabilitée sur 7000 m². Soit une surface totale de près de 4 terrains de football !

Les ambitions de ce projet d'envergure sont de :

• **Conforter la position de référence et de recours du CHU** sur des activités identifiées et répondre à un besoin épidémiologique pour le territoire.

• **Moderniser les organisations pour accompagner la transformation du CHU :**

- accompagner le virage ambulatoire ;
- structurer la filière d'urgences et de post-urgences ;
- amorcer la mise à niveau des soins critiques ;
- favoriser le regroupement des blocs opératoires ;
- renforcer la prise en charge des maladies infectieuses pour faire face aux maladies émergentes.

• **Compléter l'offre de soins au regard des besoins du territoire et des disciplines existantes :**

- Filière gériatrique : création d'un service de court séjour gériatrique de 24 lits.
- Hémodialyse : création de 4 postes de dialyse supplémentaires.
- Urgences psychiatriques : création de 4 places, face aux augmentations des prises en charge en situation de crise.

• **Tenir compte du vieillissement de la population et promouvoir les prises en charge médicales pluridisciplinaires**, notamment dans le traitement des maladies chroniques.

• **Humaniser les conditions de prises en charge** pour répondre aux standards actuels en matière d'hébergement (cf. article p. 10).



Adapter les urgences aux besoins actuels

Le service des urgences adultes a ouvert ses portes en 1999. Depuis cette date, le service n’a eu de cesse d’accueillir de plus en plus de patients (+ 124,5% entre 2005 et 2024). Le projet « GM3 » prévoit donc un redimensionnement conséquent du service des urgences, devenu trop exigü.

Dans le projet, les filières d’urgences et de post-urgences sont restructurées pour permettre d’avantage de modularité en cas de crise :

- séparer les flux de patients ;
- accroître la capacité d’accueil du bâtiment du fait de la présence de 14 chambres dédoublables.
- création de chambres sassées à l’UHCD et en maladies infectieuses et tropicales, avec traitement des pressions d’air des chambres, pour accueillir des patients hautement contagieux.

Réinventer les espaces pour le bien-être du patient et la qualité de vie des professionnels du CHU

La standardisation des unités permettra d’éviter toutes spécifications trop fortes, facilitant ainsi les organisations de travail et l’adaptation des activités médicales afin de :

- rationaliser la surface des chambres à 17 m² pour les chambres individuelles et 24 m² pour les quelques chambres doubles. 95% des chambres seront individuelles ;
- créer 2 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) par unité et deux chambres pour la prise en charge des patients bariatriques complexes ;
- uniformiser le capacitaire des différentes unités d’hospitalisation conventionnelle à 28 lits, sauf activité de soins particulière ;
- rationaliser la surface des bureaux médicaux (12m² pour un bureau individuel, 18m² pour un double et

24m² pour un triple) et optimiser les affectations de bureaux médicaux en favorisant l’implantation de bureaux doubles ;

- mutualiser les locaux logistiques à chaque étage en dédiant un secteur central doté de ses propres liaisons verticales ;
- unifier l’ensemble des vestiaires du personnel dans un vestiaire central unique implanté au sous-sol du bâtiment et doté d’un distributeur automatique de vêtements ;
- regrouper et organiser en box/salles avec la mutualisation des places pour l’hospitalisation de jour ;
- créer des espaces techniques spécifiques par spécialités.

GM3



R+4	Médecine interne Rhumatologie nutrition clinique
R+3	Chirurgie cardiaque (HC, USC et réanimation)
R+2	Gériatrie Médecine post-urgences Service médical d’aval des urgences
R+1	Pneumologie (HC et consultations) Maladies infectieuses et tropicales Hôpital de jour mutualisé de médecine non oncologique
RDC	Hall d’accueil Urgences (accueil, UHCD et UPP + garage SMUR) Hémodialyse
R-1	Vestiaires centralisés - zone logistique centrale

HC (écrêté et désamianté)

Bureaux médicaux et tertiaire non médical	R+7
Bureaux médicaux	R+6
Réserve foncière	R+5
Réserve foncière Bureaux médicaux	R+4
Bureaux médicaux Salle de télé-médecine et de réunion	R+3
Bureaux médicaux Salle de télé-médecine et de réunion	R+2
Fibroscopies Bureaux médicaux Salle de télé-médecine et de réunion	R+1
Accès batteries ascenseurs	RDC
Circulations logistiques	R-1

Projet GM3

Construction d’un nouveau bâtiment



- 1 hélistation**
18 000 m²
6 niveaux (sous-sol + RDC + 4 étages)
- un centre de dialyse
 - un service des urgences + grand et + moderne (intégration partielle du SMUR)
 - une filière post-urgences
 - un plateau d’hospitalisation de jour pluridisciplinaire

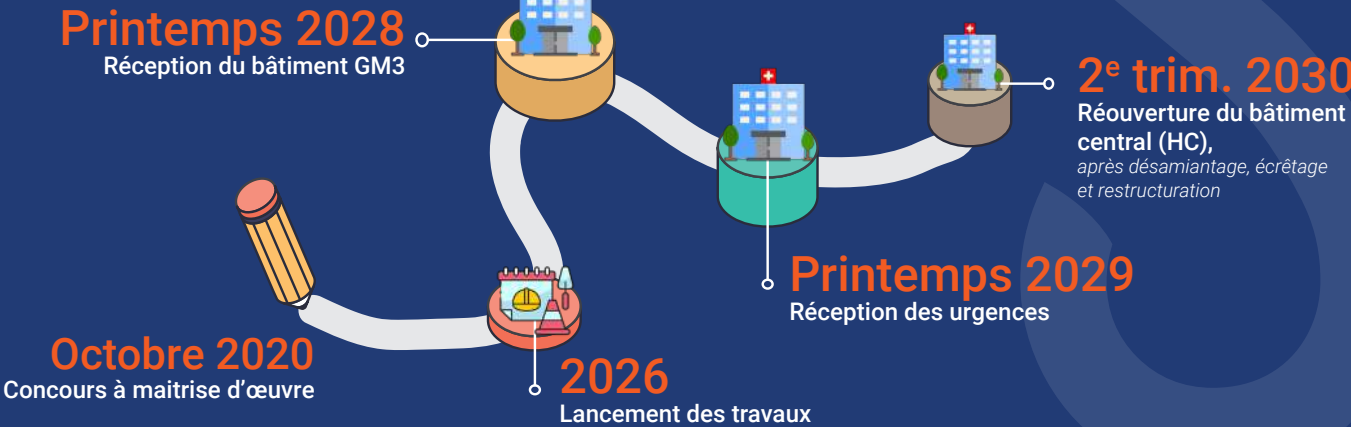
& Réhabilitation de l’aile HC de 7 000 m²

242 lits d’hospitalisation complète
dont 18 lits en soins critiques
95% de chambres individuelles

28 places d’ambulatoire
28 postes de dialyse

126 millions €
dont 29,9 millions € pour le désamiantage

Calendrier



Illustrations © Freepik | Mise en page : Service communication - CHU de Clermont-Fd

NOS ÉQUIPES À 360° / STAFF

MAISON DES FEMMES

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 25 novembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le CHU a inauguré la Maison des Femmes, un lieu dédié à la prise en charge globale et spécialisée des femmes victimes de violences. Ce projet ambitieux, fruit d'un partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et le centre 25 Gisèle Halimi, témoigne de l'engagement renouvelé de l'établissement pour répondre à une problématique sociétale majeure.



Une approche intégrée et innovante

Située sur le site Estaing, la Maison des Femmes s'adresse à toutes les femmes du Puy-de-Dôme victimes de toutes formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques, économiques). Grâce à une évaluation en hospitalisation de jour, les besoins de chaque patiente sont identifiés afin de construire un parcours de soins adapté.

La Maison des Femmes repose sur une organisation autour de trois axes fondamentaux : soin et accompagnement personnalisé des victimes ; formation des professionnels de santé ; recherche clinique et épidémiologique. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les services existants. Déjà reconnu en gynécologie et pédiatrie, ainsi que pour ses ressources médico-légales, le CHU enrichit son offre avec cette structure pluridisciplinaire, organisé autour de plusieurs filières de soins : violences ; urgences ; médico-légale ; santé sexuelle, IVG et grossesses ; mutilation sexuelle féminine ; santé mentale et addiction. L'objectif est de leur garantir un accompagnement sécurisé, confidentiel et respectueux de leur intimité.

Un accueil bienveillant et structuré

La facilitation de l'accès aux soins est l'un des piliers de la Maison des Femmes. Il se matérialise en un guichet d'accueil unique, une ligne téléphonique dédiée, un espace confidentiel d'écoute et de recueil de la parole. Les équipes offrent également un environnement propice à la reconstruction.

Le succès de ce projet repose sur un maillage territorial solide et un travail de réseau étroit avec les acteurs locaux engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes, dont la ville de Clermont-Ferrand, le tribunal judiciaire, les forces de l'ordre, les associations et les services du Conseil départemental.

Le centre 25, reconnu pour son expertise en accompagnement social et juridique des victimes, agit comme un levier essentiel pour assurer une continuité dans la prise en charge. Cette complémentarité des dispositifs existants permet de soutenir les femmes victimes grâce aux soins proposés qu'ils soient sanitaires ou de support.

Sensibilisation et formation des professionnels

Au-delà de la prise en charge directe, la Maison des Femmes a pour mission de former les professionnels de santé au repérage et au dépistage des violences. Des actions régulières de sensibilisation visent à armer les soignants face à ces situations complexes et à améliorer la qualité des soins apportés.

Une réponse à une urgence sociétale

Avec un financement de 145 000 € par an de l'ARS et le label Restart, cette initiative répond aux orientations nationales définies par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) en 2020. La création de la Maison des Femmes illustre la capacité du CHU à s'adapter et à innover pour faire face à des enjeux majeurs de santé publique.

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Haïti Gisèle

Le 25. Gisèle Halimi

LIEU DE RÉPIT ET DE RESSOURCES
POUR TOUTES LES FEMMES

25, rue Lucie et Raymond-Aubrac - Téléphone : 04 73 42 63 25

URGENCES VITALES

UNE FILIÈRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS D'URGENCES VITALES OU FONCTIONNELLE

La prise en charge des patients les plus sévères (traumatisés sévère, arrêt cardiaque ou en urgence aortique) nécessite la mise en œuvre, à toute heure du jour ou de la nuit, de soins sollicitant l'intervention d'équipes pluridisciplinaires. Très structuré, le CHU de Clermont-Ferrand a développé une véritable filière de soins et envisage de dupliquer ce dispositif sur les maladies aortiques, en créant un SOS aorte (ndlr. voir encadré).



Un homme est en urgence vitale. L'héliSMUR est dépêché sur place. Après avoir été réanimé, l'homme est très rapidement transporté au CHU. À son arrivée, toute l'équipe est prête à l'accueillir au « Trauma Center ». L'équipe est déjà informée par le médecin régulateur du SAMU des circonstances de l'accident, des premiers gestes médicaux pratiqués, de son état clinique qui a été classé comme traumatisé sévère.

Toutes ces informations ont été collectées en temps réel permettant à l'équipe médicale de s'organiser selon un protocole bien huilé. Anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens, radiologues, infirmiers, aide-soignants, laboratoire du CHU, Établissement français du sang, sont donc dans les starting-blocks pour intervenir. Dès son arrivée, le patient fait l'objet d'une évaluation clinique.



Après l'évaluation par l'équipe du déchocage, le patient sera rapidement orienté soit directement vers le bloc opératoire, soit vers un examen d'imagerie complet, avant une éventuelle prise en charge chirurgicale.

Cette organisation collaborative a permis d'optimiser la prise en charge des patients (baisse de la mortalité et des séquelles éventuelles), de la rendre plus fluide, plus rapide et plus efficace. Cela a permis de minimiser l'orientation d'un patient vers un établissement de santé n'ayant pas le plateau technique adapté à sa prise en charge.

Un des éléments essentiels de cette organisation est un lien fort entre les équipes des SAMU-SMURs et du Trauma Center. Elle a été facilitée par la mise en place d'un réseau unique à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes baptisé « Urg'Ara ». Ce réseau regroupe les 4 anciens réseaux d'urgence RAMU, RENA, RESUVAL et REULIAN. Il organise notamment des séminaires annuels sur cette filière de soins, des retours d'expérience, la rédaction de procédure de soins, des formations à destination des médecins en formation.

Le CHU a également mis en place avec l'Établissement français du sang une procédure pour accélérer la délivrance des poches de sang (globule rouge, plasma, plaquettes). Il est le deuxième établissement hospitalier en France à mettre ce type de procédure en place.



UN PROJET DE CRÉATION SOS AORTE

Le CHU souhaite lancer un SOS aorte, une structure dédiée à la prise en charge 24h/24 des urgences aortiques.

Chaque année, environ 10 000 personnes sont victimes d'accidents graves de l'aorte.

Comme pour les traumatismes, l'organisation en SOS aorte s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire des maladies cardiaques et aortiques avec un triage initial des patients.

SOS aorte couvrira l'Auvergne et au-delà (Est de la Corrèze ; la Creuse ; le Sud de la Nièvre, du Cher ; l'Ouest de la Loire ; le Nord de la Lozère).

FOCUS SUR LES MALADIES HÉMORRAGIQUES CONSTITUTIONNELLES



Une grande partie de l'équipe du CRC-MHC

Au CHU, une plateforme de maladies rares existe et s'organise notamment en plusieurs centres de ressources et de compétences. C'est le cas pour les maladies hémorragiques constitutionnelles qui a vu sa labellisation renouvelée fin 2023. Elle est associée au niveau national à la filière de santé maladies hémorragiques rares, MHEMO.

Plus de 1200 patients adultes et enfants atteints de maladies hémorragiques constitutionnelles (hémophilie, maladie de Willebrand, déficits rares en facteurs de coagulation...) sont pris en charge au CHU de Clermont-Ferrand. Le centre de ressources et de compétences maladies hémorragiques constitutionnelles couvrent les diagnostics, dépistages, enquêtes familiales, protocoles thérapeutiques (gestes invasifs et chirurgies), le suivi, l'éducation thérapeutique et également la participation à des protocoles de recherche, la formation. Des avis spécialisés sont également dispensés dans le cadre de l'**urgence avec une astreinte médicale 24h/24h (0800 800 261)** et sans urgence par télé-expertise via le logiciel MonSisra.

Le travail du CRC-MHC, piloté par le Pr Aurélien Lebreton, s'organise autour d'une **collaboration pluridisciplinaire pour un suivi complet des patients**, avec le service génétique (Dr F. Laffargue), le service de rhumatologie (Dr M. Couderc ; Pr S. Mathieu), l'équipe de MPR (Pr Coudeyre) et la pharmacie du CHU.

Le centre travaille avec l'ensemble des professionnels des centres hospitaliers de proximité, les professionnels libéraux, les structures d'accueil du jeune enfant, les établissements scolaires. Il collabore aussi régulièrement avec l'association française des hémophiles (AFH).

Côté recherche, le centre participe à de nombreux protocoles aussi bien académiques qu'industriels tels qu'une étude de médicaments de phase 3 pour les patients hémophiles B avec un laboratoire ou encore l'évaluation d'une solution de réalité virtuelle visant à réduire les douleurs liées aux injections intraveineuses. Le centre est également promoteur d'études dont la principale ligne de recherche est l'étude des douleurs chroniques chez les patients hémophiles. Il incrémente également diverses bases de données nationales suivi des patients et valorisation d'activité).

CANCER LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Depuis plusieurs années, la fédération de cancérologie s'investit activement pour sensibiliser le public à la prévention du cancer, en mettant l'accent sur le dépistage et les facteurs de risques. De nombreuses initiatives visent également à informer les usagers sur les signes pouvant évoquer un cancer afin de permettre une prise en charge la plus précoce possible par nos professionnels de santé. Cette mission de prévention, essentielle, vise à accompagner les usagers du CHU de Clermont-Ferrand, un établissement où près de 25% de l'activité est dédiée à la cancérologie.

En 2025, l'équipe coordinatrice a souhaité proposer une approche différente autour des préjugés sur le cancer. En effet, de très nombreux *a priori* existent autour de cette maladie, qui touche tout le monde de près ou loin. **Le cancer affectera au cours de leur vie 1 homme sur 2 et 1 femme sur 3.** Les préjugés sont de plus en plus nombreux et infondés avec le développement d'internet et des médias émergents. Les patients atteints de cancer, déjà vulnérables, sont parfois en quête de solutions « miracles », faciles et rapides. **Véhiculés par méconnaissance, certains préjugés sont donc délétères et peuvent nuire au bon déroulement des traitements.**

La fédération de cancérologie a donc imaginé une **exposition pour déconstruire ces préjugés**, qu'ils soient sur une croyance plus large (« la maladie du siècle »), sur les facteurs de risques (« Ma peau est (très) mate, je n'aurai pas de cancer de la peau ») ou encore sur les soins du dépistage à l'après-cancer (« faire le jeun rend la chimiothérapie plus efficace » ; « il faut se reposer quand on a un cancer »).



L'exposition est associée à une conférence grand public, qui a eu lieu mardi 4 février (journée mondiale de lutte contre le cancer) au Département du Puy-de-Dôme. L'exposition sera installée durant l'année dans les différents sites du CHU et les établissements intéressés pour la recevoir.

NOS ÉQUIPES À 360° / ANTIDOTES

CARDIO-GÉNÉTIQUE

DÉPISTER LES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES CARDIAQUES GÉNÉTIQUES

Créée en juillet 2024, l'unité de cardiogénétique permet de dépister et diagnostiquer les maladies cardiaques causées par des anomalies génétiques. Une approche révolutionnaire.

L'objectif est simple : détecter les patients risquant de développer une pathologie cardiaque afin de permettre une prise en charge précoce. Dans ce domaine, un examen sanguin a créé une petite révolution : grâce à une simple prise de sang, les médecins peuvent désormais dépister certaines maladies du cœur et donc parfois prescrire un traitement adapté. Cela s'appelle la cardiogénétique. A l'initiative du Dr Pierre-Antoine Catalan et du Pr Romain Eschalier, en coopération avec le service génétique du Dr Laffargue, cette nouvelle unité a été créée l'été dernier. Et, elle est la seule en Auvergne.

Alors que les pathologies cardiaques « classiques » sont souvent favorisées par certains modes de vie (alimentation déséquilibrée, tabagisme, sédentarité), les maladies cardiaques génétiques découlent d'anomalies au niveau de certains gènes clés, impliqués dans la fabrication de protéines indispensables au bon fonctionnement du cœur. Les patients atteints de ces maladies présentent parfois un risque accru de mort subite, parfois à un âge jeune.

Prévention, personnalisation et participation
« L'objectif de la cardiogénétique est d'agir préventive-

ment, de personnaliser le traitement, de freiner la maladie et d'éviter les stades sévères. Nous estimons que 1 000 patients sont concernés par an pour nos consultations dans notre unité. » explique le Dr Catalan, cardiologue.



En analysant l'ADN du patient à partir d'un prélèvement sanguin, le test permet de détecter les mutations. Notamment en utilisant des logiciels de bioinformatique pour identifier les gènes impliqués.

Le CHU a souhaité aller plus loin dans l'accompagnement des patients avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une conseillère en génétique, d'une psychologue clinicienne, d'une diététicienne et d'une infirmière en pratiques avancées (IPA).

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

MARS BLEU

BOUGER ET S'INFORMER !

VENEZ EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

**Stade Philippe-Marcombes
à Clermont-Ferrand**

**Samedi
8 mars**

**13h30
> 17h30**

Tombola | Challenges sportifs | Atelier nutrition | Infos santé

En partenariat avec



RÉANIMATION PÉDIATRIQUE

UN MANNEQUIN PÉDIATRIQUE TRACHÉOTOMISÉ POUR FORMER

Le CHU a reçu un outil unique en son genre : un mannequin pédiatrique trachéotomisé, offert par l'Association Fil d'Air. Ce mannequin, conçu pour former les soignants mais également les familles, constitue une avancée majeure pour l'accompagnement des enfants trachéotomisés.



Une formation innovante pour les familles

Chaque année, de nombreux enfants en France subissent une trachéotomie, un acte qui modifie leur prise en charge quotidienne et demande une vigilance constante. Pour accompagner les familles dans ce parcours, l'hôpital Estaing met désormais à disposition ce mannequin réaliste.

L'outil permettra aux parents, mais aussi à l'entourage proche, de se familiariser avec les gestes techniques essentiels : aspiration des sécrétions, entretien de la canule, ou encore gestion des situations d'urgence. Cette démarche vise à renforcer leur confiance et leur compétence pour assurer un retour à domicile plus serein.

Une mobilisation collective remarquable

Cette acquisition a été rendue possible grâce à l'engagement de l'Association Fil d'Air, fondée en 2021 par Anne Charron. Depuis sa création, l'association multiplie les initiatives pour soutenir les familles et sensibiliser les professionnels de santé aux spécificités de la trachéotomie pédiatrique.

Le CHU rejoint ainsi un réseau de centres hospitaliers universitaires déjà équipés, notamment à Nancy, Toulouse ou Lyon. Parmi les partenaires ayant contribué au projet, citons le Crédit Agricole de Lorraine, Harmonie Mutuelle Grand Est, ainsi que plusieurs entreprises et associations.

Valérie Durand Roche, directrice générale du CHU, se réjouit : « Cet outil innovant marque une avancée majeure dans notre mission d'accompagnement. Il apportera un soutien précieux aux familles, tout en améliorant le quotidien de nombreux enfants. »

Avec ce mannequin, le CHU affirme sa volonté d'être un acteur engagé dans l'amélioration de la prise en charge des enfants trachéotomisés et de leur entourage.



FORUM DES MÉTIERS HOSPITALIERS

L'hôpital vous ouvre ses portes



Vous êtes lycéen ou étudiant et vous vous interrogez sur votre avenir ou sur le parcours d'études qui vous correspond ? Ne cherchez plus ! Le CHU de Clermont-Ferrand vous ouvre grand ses portes pour une expérience unique à ne pas manquer.

Plongez au cœur des métiers hospitaliers ! Découvrez des dizaines de métiers fascinants dans des domaines variés : technique, informatique, administratif, recherche, médical, soignant, médicotechnique... Il y en a pour tous les goûts et toutes les ambitions ! Vous pourrez échanger directement avec des professionnels passionnés qui partageront avec vous leur quotidien et leurs parcours.

Des conférences, des ateliers, des stands d'information : autant d'occasions pour explorer des voies professionnelles que vous n'aviez peut-être pas imaginées, affiner vos idées et conforter vos choix d'orientation post-bac.

12 mars 2025

13h30-18h30

Hall site Estaing

Inscriptions ateliers & conférences



www.chu-clermontferrand.fr

NOS ÉQUIPES À 360° / EN COULISSES

LUTTE ANTI-DOPAGE

DEUX PROFESSIONNELS AUX JO 2024 POUR CONTRÔLER LES SPORTIFS

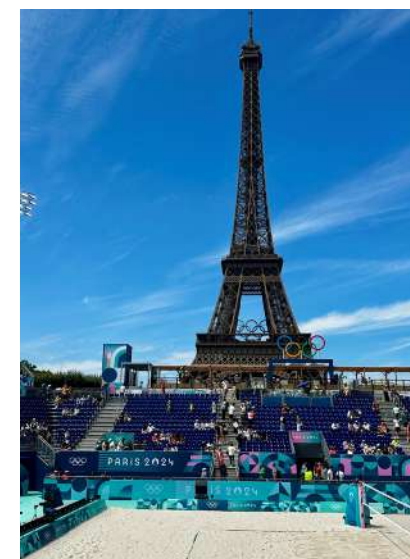
Depuis 12 ans, David Courtial, IADE en réanimation à Gabriel-Montpied, a une autre activité sur son temps libre : celle de réaliser des prélèvements anti-dopage auprès des sportifs professionnels et coordonner au niveau régional des équipes de préleveurs. C'est une manière différente d'approcher son métier d'infirmier et d'aborder le sport. David Courtial a aussi emmené Laëtitia Trefond, ancienne sportive de haut niveau dans le judo et infirmière en réanimation médicale et chirurgicale à Gabriel-Montpied, depuis 2 ans dans l'aventure. Une formation est nécessaire afin d'obtenir l'accréditation auprès de l'Agence française de lutte contre le dopage. Alors, lorsque les Jeux olympiques se sont installés à Paris l'été dernier, tous les deux ont embarqué dans l'aventure : « Il n'était pas question de louper cet événement ! »

Le métier de préleveur anti-dopage est très normé. « On rentre dans l'intimité des joueurs, avant ou après leurs performances sportives. » Pour éviter ce biais de complicité, des règles strictes sont énoncées par les agences de lutte contre le dopage : rester neutre avec le sportif (pas d'autographe ou de souvenirs tangibles). L'Agence cible l'athlète et le type de test anti-dopage. « Les contrôles anti-dopage sont un chaînon de validation de certains records et la validation de tout le travail du sportif pour en arriver là. Les athlètes se prêtent donc facilement à l'exercice pour être sur un pied d'égalité face à la compétition. »

Les JO 2024, une bulle hors du temps

David, à la coordination des préleveurs, Laëtitia, dans l'équipe de préleveurs, ont vécu quelques semaines durant le Jeux olympiques Paris 2024 dans une bulle olympique dynamique. Près de 6 000 tests sur la quinzaine olympique et 2 700 tests pour les jeux paralympiques ont été réalisés par 350 préleveurs venus du monde entier. À noter qu'en France en 2024, 12 000 prélèvements ont été réalisés.

Un dernier mot ? Des souvenirs indélébiles de l'ambiance fraternelle, des rencontres avec des athlètes inaccessibles en-dehors de ce contexte, soit par leur célébrité, soit par leur provenance de pays rarement accessibles ou de situation de prélèvements (des heures impensables : 4h du matin ! ; athlète faisant un malaise face à l'aiguille).



SYSTÈMES D'INFORMATION

UNE STRATÉGIE DE MODERNISATION EN COURS DE DÉPLOIEMENT

Alors que le déploiement d'Easily se poursuit avec désormais près de 40% des lits et places équipés (hors psychiatrie et unité de soins longue durée), la direction des services numériques déploie sa première étape dans la stratégie de modernisation des systèmes d'information du CHU, définie comme levier d'efficacité pour les activités de soins. Elle met prioritairement l'accent sur l'amélioration des processus médicaux et paramédicaux grâce à la mise en place de plusieurs logiciels de spécialité dernière génération. Focus sur d'entre eux :



- Le logiciel LogosW a été installé dans le service d'odontologie en septembre dernier avec succès à la place de la solution ODS. Ce progiciel permet une gestion améliorée en consultation et aux urgences dentaires.
- Le logiciel de spécialité d'anesthésie DIANE équipe, depuis décembre 2024, les blocs opératoires de Gabriel-Montpied et couvre les activités peropératoires et salles de surveillance post-interventionnelle (SSPI). Après les blocs opératoires à Estaing en 2022, et l'ensemble des consultations d'anesthésie du CHU, le déploiement dans les blocs opératoires à Gabriel-Montpied permet de digitaliser le processus de bout en bout et de réfléchir à une harmonisation des usages.
- Le projet SOFTALMO, visant à moderniser le système d'information du service d'ophtalmologie (y compris pour les consultations avancées à Pont-du-Château), est lancé et devrait s'achever à l'été 2025. Il est accompagné d'une digitalisation complète du dossier patient d'ophtalmologie, incluant notamment la connexion des équipements biomédicaux au dossier informatique de spécialité.

La conduite de ces projets est menée au travers d'une approche de service notamment avec un suivi post démarrage. Celui-ci accompagne les professionnels et s'assure de la qualité de service rendu. Une évaluation de la prise en main des systèmes d'information est aussi menée afin d'atteindre un double objectif d'amélioration de l'usage des progiciels et d'harmonisation des pratiques à l'échelle du CHU.

SÉMINAIRE D'ENCADREMENT

VERS UN CHU INNOVANT : COHÉSION, MANAGEMENT ET TRANSFORMATION DURABLE AMORCÉS EN 2024



En 2024, le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand a franchi une nouvelle étape dans la dynamique engagée par la Direction Générale. Cette avancée s'est concrétisée par l'organisation de séminaires d'encadrement, rassemblant plus de 130 cadres issus de diverses filières. Ces rencontres ont illustré un élan collectif visant à renforcer la cohésion et à fédérer les équipes autour de projets porteurs pour l'avenir.

Le dernier rendez-vous, en novembre 2024, a mis en lumière la richesse et la diversité des profils de l'encadrement, reflétant des fonctions, parcours et expériences variés. Ce rassemblement a souligné leur rôle essentiel dans la transformation et la modernisation de l'établissement. En plus d'être un moment de partage, cette journée a offert à chacun une opportunité de prise de recul, permettant de nourrir les pratiques et de renforcer l'engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.

Une vision centrée sur l'humain et le collectif

Olivier Lajous, intervenant lors de l'événement, a mis en avant la nécessité de réinventer la fonction ressources humaines (RH) dans un monde « VUCA » (vulnérable, incertain, complexe, ambigu). Il propose de placer l'humanité au cœur des politiques RH en s'appuyant sur des concepts comme l'Ubuntu (« Je suis parce que nous sommes ») et le Kintsugi, une technique japonaise valorisant les failles humaines. Selon lui, chaque individu, riche de ses échecs et blessures, contribue à un collectif équilibré alliant bienveillance et exigence.

L'approche managériale défendue par M. Lajous met l'accent sur la reconnaissance mutuelle et la solidarité comme piliers d'un collectif durable. Il prône également une meilleure gestion du temps : tout comme un équipage maritime alterne entre missions et repos, les organisations doivent éviter les surcharges permanentes, sources de stress et de conflits. Enfin, il appelle à voir chaque collaborateur non comme une ressource, mais comme une richesse à valoriser, et insiste sur l'importance de construire des collectifs solides, non imposés d'en haut.

Lean management, au service de la performance collective

Pascal Corond, autre intervenant, a présenté le lean management comme un levier majeur pour transformer durablement les organisations hospitalières. Inspiré de la philosophie japonaise du Kaizen, le lean management repose sur l'amélioration continue, le management participatif et l'utilisation d'outils spécifiques.

• Les principes fondamentaux

Le lean management se fonde sur une cohérence entre philosophie, concepts et outils visant à répondre aux attentes et besoins des patients tout en valorisant les équipes. Sa philosophie d'amélioration continue encourage chaque membre à identifier les dysfonctionnements et gaspillages (temps, ressources, compétences sous-utilisées) pour proposer des solutions concrètes. Ce mode de gestion, basé sur la confiance et la responsabilisation, s'appuie sur le modèle PDSA (Plan-Do-Study-Act) :

- Plan : Définir des objectifs clairs, centrés sur les attentes des patients.
- Do : Mobiliser les pratiques quotidiennes pour atteindre ces objectifs.
- Study : Analyser les écarts et évaluer les progrès.
- Act : Mettre en place des mesures correctives.



Cette approche favorise l'apprentissage individuel et collectif tout en développant les compétences sur le lieu de travail.

• Outils et applications concrètes

Le management visuel, via des salles de pilotage ou des stand-up meetings, facilite la communication et la coordination des équipes.

Dans le secteur hospitalier, les applications sont multiples :

- Réduction des temps d'attente : l'analyse des flux de patients et la simplification des procédures administratives fluidifient les parcours et diminuent les délais.
- Optimisation des ressources : l'identification des gaspillages permet une meilleure utilisation des équipements et du personnel tout en réduisant les coûts.
- Amélioration de la qualité des soins : une meilleure coordination entre services réduit les erreurs et améliore la satisfaction des patients.

Un avenir prometteur pour le CHU de Clermont-Fd

Les séminaires organisés en 2024 illustrent une volonté affirmée de transformation et de modernisation. Ils visent à renforcer la cohésion et à préparer les équipes aux défis de demain. En plaçant l'humain et le collectif au centre des initiatives, le CHU se dote des moyens pour bâtir un avenir où chaque membre de l'encadrement est un acteur du changement.

En mobilisant des approches innovantes, comme celles présentées par Olivier Lajous et Pascal Corond, l'établissement se positionne comme un modèle de gestion alliant performance et bien-être. La dynamique engagée témoigne d'un CHU tourné vers l'avenir, prêt à relever les enjeux de transformation tout en valorisant ses forces humaines.

Des initiatives inspirantes ont été abordées

• Déploiement de la PACIP Santé

La nouvelle plateforme d'enseignement à distance PACIP-Santé (plateforme d'apprentissage collaboratif et d'innovation pédagogique en santé) est lancée ce début d'année 2025 au CHU et dans plusieurs établissements partenaires. Le séminaire d'encadrement a été l'occasion de présenter ce nouvel outil de formation.

À l'automne 2022, le CHU, les CH d'Ambert, de Riom et de Thiers ainsi que l'Université Clermont Auvergne, se sont rassemblés afin de construire un projet de plateforme de formation en ligne : la PACIP-Santé. Ce projet, lauréat de l'appel à projet national « DEFFINUM ! », est mis en œuvre depuis le 1er décembre 2022 dans le but de fournir des contenus de formation continue accessibles au plus grand nombre, dynamiques et couvrant des sujets variés pour tout professionnel des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. La plateforme est ergonomique, flexible, ancrée dans les pratiques numériques actuelles (forums d'échanges, activités interactives, formats variés, etc.). Les formations créées reposent sur l'expertise de formateurs du CHU et des établissements partenaires et bénéficient de l'appui d'une équipe d'ingénieurs pédagogiques et multimédias. Parcours nouvel arrivant, formation d'adaptation à l'emploi en soins critiques, simulation en urgences

pédiatriques, autant d'exemples de formations disponibles sur la PACIP-Santé visant l'attractivité et la fidélisation des professionnels, confortés dans leur expertise pour la qualité de la prise en charge des patients.

• Maternité éco-responsable

Quand des initiatives individuelles deviennent un projet de service : réfléchir et agir pour une amélioration de la santé et de l'environnement au quotidien.

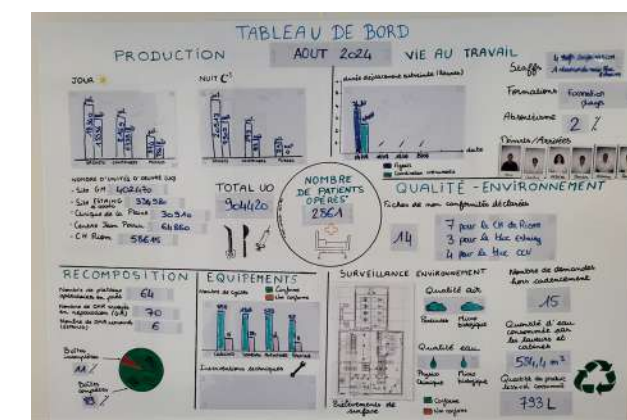
Dans une démarche portée par la maternité du CHU et inscrite dans une dynamique collective des professionnels de santé, l'équipe s'est mobilisée pour valoriser ses actions en vue de l'obtention d'un label. À la suite d'un audit à blanc, des axes d'amélioration ont été identifiés, notamment l'acquisition d'un appareil à vapeur pour l'entretien des matériaux, permettant de réduire l'usage de produits potentiellement toxiques, ainsi qu'une réflexion écologique sur des pratiques existantes, comme l'arrêt de l'usage d'antiseptiques sur les cordons ombilicaux.

Ces efforts ont conduit la maternité à obtenir, en décembre 2021, le label THQSE « Très Haute Qualité en Santé Environnementale » avec la mention « maternité éco-responsable ». Depuis, les équipes poursuivent activement leurs engagements en faveur d'une meilleure santé, que ce soit pour les patients, les agents ou l'environnement. De nombreux projets continuent de les animer. L'établissement ambitionne de renouveler ce label en juin 2025.

• Tableau de bord de suivi des indicateurs à la stérilisation de territoire

La mise en place d'indicateurs relatifs au processus de stérilisation, au suivi de la qualité ainsi qu'à la gestion des ressources humaines permet de répondre au besoin d'informations du personnel concernant leur environnement de travail.

La validation des indicateurs émane du résultat d'une enquête auprès des agents (82% de réponses) assorti des objectifs de pilotage de l'équipe managériale : transparence, sens au travail, responsabilisation et sensibilisation à la démarche qualité dans le cadre de la prise en charge du patient.



Le concept retenu est un tableau de bord mensuel renseigné à partir de données communiquées par l'encadrement. L'affichage du tableau de bord a été accompagnée d'une présentation générale de l'outil complétée de séances explicatives et d'échanges de 45 minutes (taux de présence de 90%). Une réévaluation est prévue à 3 mois au moyen d'un questionnaire auprès du personnel.

ACTEURS QUALITÉ / VERS LA CERTIFICATION

DÉMARCHE QUALITÉ CONTINUE

L'ENGAGEMENT DE TOUS POUR LA QUALITÉ DES SOINS

Depuis de nombreuses années, les équipes du CHU sont engagées dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins et des fonctions support. Cette démarche se structure et s'amplifie avec la **mise en place d'un Comité de pilotage de la qualité interne au CHU**, mais également au sein des établissements de la direction commune (CH de Riom, CH d'Issoire, CH du Mont-Dore, CH d'Enval, CH de Billom et CH de Montluçon Nérès-les-Bains).

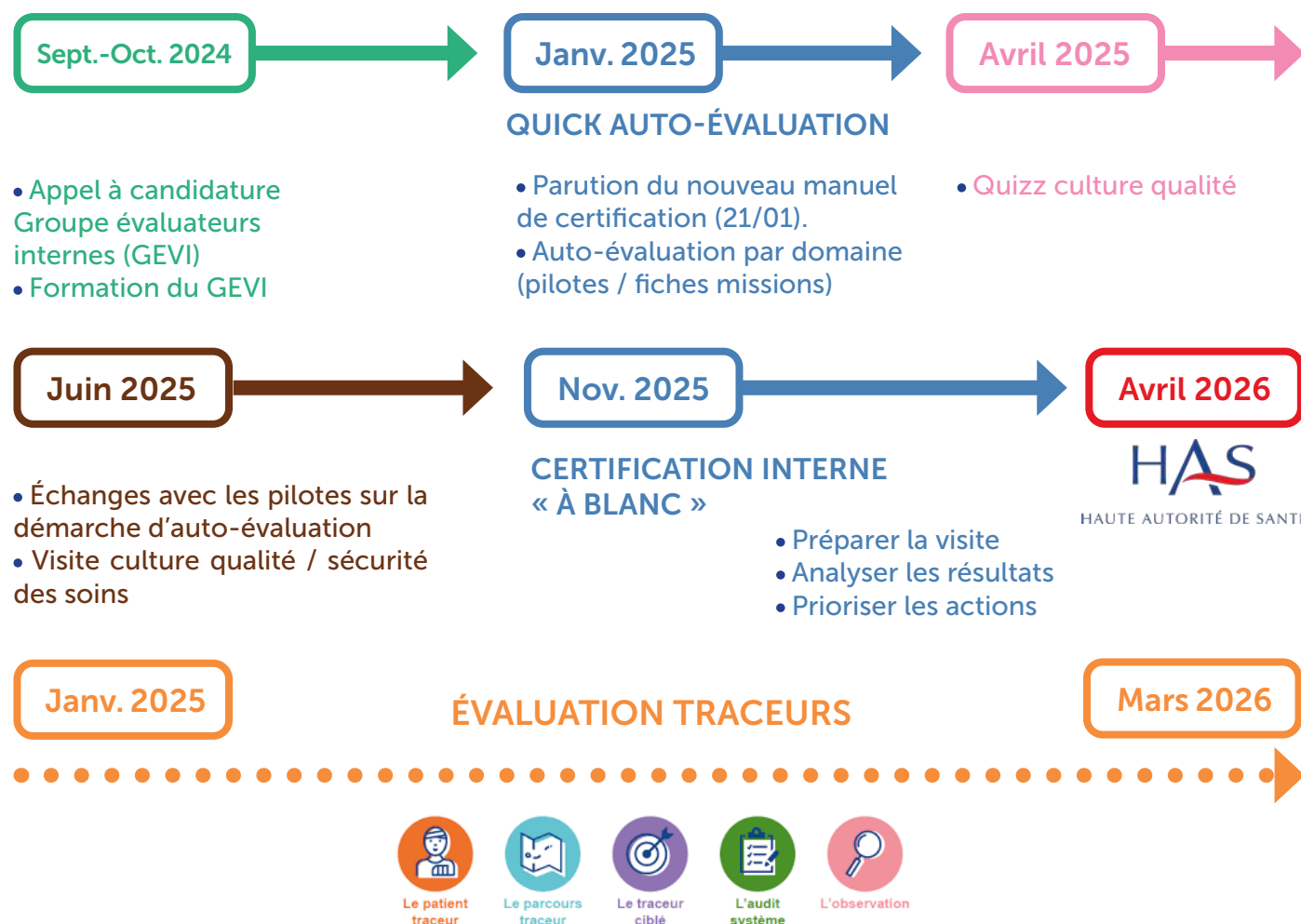
La certification des établissements de santé permet, tous les 4 ans, d'évaluer le niveau de qualité d'un établissement sur la base d'un référentiel de la Haute autorité de santé (HAS). Celui-ci a été actualisé et est paru le 21 janvier dernier. En clair, la **prochaine visite de certification au CHU de Clermont-Ferrand est programmée en avril 2026** sur la base du nouveau référentiel V2025.

La démarche qualité se poursuit par :

- la valorisation et la promotion d'actions qualité au sein des services ;
- la réalisation d'évaluations internes « traceurs » par des professionnels du CHU, volontaires et formés (praticiens, cadres soignants), assistés de l'équipe de la Direction qualité. Un groupe d'évaluateurs internes a été constitué à l'automne 2024.
- l'auto-évaluation au regard des attendus du référentiel, via les pilotes de domaines en lien avec les comités et instances du CHU.



TRAJECTOIRE DE LA CERTIFICATION / FEUILLE DE ROUTE DU CHU 2024-2026



SCIENCES ET SAVOIRS / EXPLORATEURS

VALORISATION NATIONALE

RENDRE VISIBILE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE DES CHU EN RÉGION

À l'image de la récente nomination du Pr Pierre Clavelou, également Doyen de la Faculté de médecine, en tant que président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé, **plusieurs PU-PH du CHU de Clermont-Fd mettent à profit leurs expériences pour infléchir les politiques de recherche au niveau national.** Cette démarche permet de mettre en avant les problématiques que rencontrent les établissements publics de santé et particulièrement les CHU en région. L'instance d'études et de concertation qu'est l'Observatoire national a pour mission d'analyser les enjeux en termes de santé publique de l'évolution de la démographie des professions de santé.

Citons aussi par exemple, la récente reconduction du Pr Jacques-Olivier Bay en 2022 à la présidence du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine.

Au sein de l'agence nationale de la recherche, Pr Llorca, psychiatre, est porteur d'un des 5 « work package » du programme et équipement prioritaires de recherche (PEPR) exploratoire en psychiatrie de précision (« PROPSY »). Pr Anthony Buisson est quant à lui, co-coordonateur national du PEPR « TRANSCEND-ID » autour des maladies inflammatoires chroniques.



La recherche clinique au sein des établissements publics de santé est également représentée au niveau national avec le comité national de coordination de la recherche (CNCR). Créé en 2005, il permet d'appuyer auprès des pouvoirs publics les problématiques remontées par les établissements, de faciliter les coopérations en recherche et développement avec les entreprises du secteur privé et d'établir une relation collaborative avec les établissements publics scientifiques et technologiques (Inserm, INRAE, CNRS etc.). Ce comité est un pilier au sein de l'agence de programme de recherche en santé. Dans ce contexte, le Pr Anthony Buisson a récemment été admis au sein du tout nouveau comité scientifique du CNCR, qui vise à être force de proposition sur les thématiques de la recherche en santé en France.

L'activité et la reconnaissance de ces PU-PH issus de notre CHU permet de mettre en valeur les atouts et les enjeux des CHU en région.

BOÎTE À QUESTIONS

QUI PEUT ÊTRE INVESTIGATEUR D'UNE RECHERCHE CLINIQUE ?

D'après le code de la santé publique (article L.1121-3), toute personne dont l'expérience est en cohérence avec la recherche peut prétendre être investigateur. Cette compétence est appréciée par un comité de protection des personnes (CPP), qui s'assure de l'adéquation entre la qualification du ou des investigateurs et les caractéristiques de la recherche.

En pratique, au CHU de Clermont-Ferrand, différents cas de figure existent :

- essais cliniques portant sur un médicament : selon le règlement européen sur les essais cliniques médicaments (article 49 CTR), l'investigateur doit être un docteur en médecine.
- les investigations cliniques à risques et contraintes minimales peuvent être portées par les professionnels en adéquation avec ces recherches.
- recherches impliquant la personne humaine (RIPH) : toute personne ayant l'expérience et étant en adéquation avec ses qualifications. Attention, les RIPH 1, dits « à risques » sont réservés aux personnels médicaux.



EN RÉSUMÉ

Médecin (inscrit à l'ordre)

essai médicament
investigation clinique (dispositif médicaux)
RIPH 1, RIPH 2 et RIPH3

Docteur junior

recherche uniquement dans son domaine de compétence
investigation clinique à risque et contraintes minimales
RIPH 2 et RIPH3

Chirurgien dentiste

recherche uniquement sur l'odontologie
investigation clinique
RIPH 1, RIPH 2 et RIPH3

Sage-femme

recherche uniquement sur la maïeutique
investigation clinique
RIPH 1, RIPH 2 et RIPH3

Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat et autres

personnels paramédicaux
recherche uniquement sur les soins dans leur domaine de compétence
investigation clinique à risque et contraintes minimales
RIPH 2 et RIPH3

Personne qualifiée (pharmacien, psychologue, etc.)

Recherche portant sur leur domaine de compétences
investigation clinique à risque et contraintes minimales
RIPH 2 et RIPH3
ET si recherche sans influence sur la prise en charge médicale de la personne

TOUS AU VERT / DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOINS ÉCORESPONSABLES

LE FORMOL, UN PRODUIT À BANNIR DANS LES MATERNITÉS

Le formol (ou formaldéhyde) est un produit chimique utilisé dans les établissements de santé pour fixer et ainsi conserver les tissus biologiques à des fins d'examens pathologiques. En maternité, il a longtemps été préconisé pour fixer les placentas. Or, **ce produit, cancérigène, irritant et allergisant présente des dangers pour les professionnels de santé**, nécessitant des règles de manipulation et de stockage très strictes.

Selon une enquête réalisée par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM), près de 30% des maternités publiques de niveau 3 de France métropolitaine utilisent toujours du formol pour fixer les placentas. **La maternité du CHU de Clermont-Ferrand a depuis plusieurs années supprimé ce produit** pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'Homme et de son environnement. Les placentas sont conservés dans des pots secs, dans une salle à température contrôlée ou au réfrigérateur le week-end dans l'attente d'être transmis au laboratoire d'anatomo-pathologie qui assurent la fixation des tissus dans des conditions de manipulations sécurisées. Cette méthode est d'ailleurs préconisée par l'ANAP dans le cadre des bonnes pratiques de soins écoresponsables¹.



L'équipe de la maternité du CHU est reconnue comme exemplaire dans ses pratiques écoresponsables, bénéficiant du label THQSE Or. Limiter l'exposition aux polluants chimiques est une des préoccupations de l'équipe qui inscrit ses pratiques vertueuses aussi bien dans la protection

des professionnels de santé que dans celle des femmes enceintes et des nouveau-nés.

À ce jour, le formol n'a pas trouvé d'alternative pour le remplacer dans les laboratoires d'anatomo-pathologie. Dans l'attente de substituts, les laboratoires sont invités à adapter les quantités au juste besoin, à utiliser des contenants adaptés et sécurisés notamment pour le transport des échantillons.

¹ <https://www.anap.fr/s/bonnes-pratiques-orga-detailles/a06Jv00000EnMifIAN/arr%C3%AAter-l'utilisation-du-formol-pour-les-placentas-en-maternit%C3%A9-au-chu-dangers>

BOÎTE À QUESTIONS

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE : UNE QUESTION DE SÉMANTIQUE ?

Vous avez été nombreux à interpeler Pr Valérie Sautou, récemment nommée Directrice de la transformation écologique sur l'intitulé de sa mission. La pharmacienne, à présent directrice, a souhaité y répondre grâce au magazine.



Synapse : Pourquoi parler de transformation écologique ?

Pr Valérie Sautou : La transformation écologique marque une volonté de porter des changements importants dans les modes de production, de fonctionnement pour minimiser les impacts environnementaux. Cette approche met en évidence une politique d'établissement volontariste pour réduire ses impacts écologiques, qui en fait une priorité.

L'établissement a amorcé une transition écologique depuis près de 10 ans avec des actions vertueuses, s'appuyant sur des acteurs, des équipes motivées et engagées. **La transformation impose un changement d'échelle** pour fédérer les professionnels, déployer les bonnes pratiques, soutenir les projets émergents, innovants amenant de réels changements.

S : Parler de direction de la transformation écologique serait-ce omettre le volet social qui accompagne la notion de développement durable ?

VS : Bien heureusement non. La transformation écologique intègre de fait les aspects sociaux, tout comme les aspects économiques, afin d'assurer la durabilité des actions engagées. Envisager par exemple une action à fort impact sur la production de gaz à effet de serre, c'est également réfléchir en amont à son impact social, notamment sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des professionnels impliqués. Autre exemple, le télétravail présente à la fois un impact social et écologique en agissant sur nos mobilités. Pour autant toutes les questions de QVCT ne sont pas systématiquement liées à des enjeux écologiques.

Transformation écologique, transition, développement durable, responsabilité sociale des entreprises (RSE), etc un pour tous, tous pour un ... avenir durable et résilient !

TRAITEMENT DES DÉCHETS LIÉS À L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR AU CHU

L'ordinateur, qu'il soit portable ou non, est un objet du quotidien incontournable pour un hospitalier, au plus près des patients, dans les environnements techniques ou dans les bureaux. Décrouvrez la chaîne de traitement des déchets qui gravitent autour d'un ordinateur dès son arrivée et jusqu'à leur fin de vie.



ET AU CHU, COMBIEN REPRÉSENTENT CES DÉCHETS AUTOUR DE L'ORDINATEUR* ?

82
filières de tri
~1 850
tonnes par an

~3,8 t.
filière écrans

~30 t.
filière D3E** mélangés
** équipements électriques et électroniques

~8 t.
filière plastiques divers (hors PP5)
~0,5 t.
filière polystyrène

~0,6 t.
filière toners et cartouches
~170 t.
filière cartons et papiers non confidentiels

* données 2024, qui englobent toute l'activité déchets du CHU.

LA VIE DU CHU / UN JOUR AVEC

Le CHU regroupe plus de 200 métiers. C'est une ville dans la ville ! Afin que chacun puisse découvrir le métier de ses collègues hospitaliers, le magazine vous propose de rencontrer un professionnel à chaque numéro.

Entretien avec Noé Brillaud, attaché d'administration à la direction des affaires financières, en charge du secteur investissement et gestion de la dette du CHU.

Quel est votre métier ? En quoi consiste-t-il au quotidien ?

Je suis en charge du secteur investissements et gestion de la dette du CHU, à la direction des affaires financières (DAF). Mon travail consiste à accompagner les directions fonctionnelles acheteuses d'équipements (direction des achats et des logistiques ; direction des travaux, de l'environnement et de la sécurité ; direction des services numériques) dans l'exécution de leur plan d'investissement propre (biomédical, logistique, travaux et informatique). Ces achats sont soutenus par un budget spécifique et surtout un plan d'investissement, arbitré chaque année.

L'objectif final est de permettre de renouveler les équipements existants (bâtiments, appareils biomédicaux, informatiques, logistiques) de manière satisfaisante et de porter des projets

d'investissements structurants sur le long terme (GM3, site unique des laboratoires, etc.). Je m'assure que ces projets respectent le budget imparti par la tutelle du CHU (ARS Auvergne-Rhône-Alpes).

Cela implique d'une part, l'élaboration d'un budget en concertation, un suivi de celui-ci et la réalisation des projets. D'autre part, cela m'amène à une recherche de financements de ces projets, qu'ils soient par emprunt bancaire, subvention, mécénat, don, etc.

Je travaille avec mes collègues de la DAF selon leurs périmètres propres (budget, mandatement, certification, trésorerie, contrôle de gestion, dons et conventions, financements spécifiques, etc.), la trésorerie hospitalière ainsi que les gestionnaires placés dans les directions qui sont au plus proche du terrain.

Quel est l'aspect qui vous plaît le plus de votre métier ?

La dimension collaborative est très prégnante dans mon travail et j'y attache une grande importance ! Derrière chaque projet porté par le CHU, il y a des agents, des patients, des usagers qui en bénéficient. Pour penser un projet d'investissement sous tous ses aspects, cela nécessite

donc un travail collectif, la mise en commun de savoirs techniques et de terrain qu'ils soient médicaux, logistiques, sécuritaires, financiers et tant d'autres. Au sein du service comme à l'extérieur, je me plais dans cet esprit d'équipe !

À l'image d'une « mini-ville », le CHU est un écosystème très particulier dans lequel les flux (humains, informationnels, logistiques, financiers) sont considérables, il se passe donc toujours quelque chose ! Je trouve cela particulièrement stimulant d'apprendre chaque jour de nouveaux

savoirs, faire de nouvelles rencontres professionnelles, atour d'un métier totalement différent du mien. Au CHU, on retrouve, en plus des métiers liés aux missions qu'on lui connaît (soin, recherche, enseignement), des métiers de pointe et de véritables experts dans leurs domaines d'activités.

Quelle est votre motivation à travailler au CHU ?

Travailler pour un établissement de santé est une belle finalité à mon sens. Dans des moments joyeux, comme dans des moments plus difficiles, on passe tous par l'hôpital au cours d'une vie ; d'où la nécessité de faire tout notre possible pour garantir la pérennité de beaux projets portés par les professionnels du CHU.

La motivation et le sens de nos missions sont forts, y compris

aux finances où nous devons concilier la gestion prudente et raisonnable des finances de l'établissement et les attentes de nos parties prenantes, des patients, des agents et des usagers. Je prends plaisir à soutenir, suivre et inscrire dans la durée les projets d'investissement du CHU, qui auront chacun à leur échelle un impact sur ceux qui en bénéficient (un nouveau bureau, un appareil d'imagerie, un chariot de restauration ou un nouveau bâtiment).

Enfin, l'hôpital et le monde de la santé en général sont en évolution constante, les projets sont multiples et les perspectives nombreuses pour le CHU, on sait donc que nos actions d'aujourd'hui auront une répercussion positive demain et c'est une fierté que je pense partagée.



LES INVESTISSEMENTS EN 2023 AU CHU

31,2 millions d'euros

18 millions pour les investissements biomédicaux, 7 millions pour les travaux, 3,2 millions pour le système informatique, 3 millions pour les logistiques.



Noé Brillaud, Direction des affaires financières

LA VIE DU CHU / PAUSE CULTURE

MUSIQUE

L'ÂME HEUREUSE : LA MUSIQUE COMME ALLIÉE DE LA SANTÉ

Un projet novateur et inspirant a vu le jour à l'hôpital Louise-Michel grâce à une initiative de l'Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes. Baptisé « L'Âme heureuse », ce programme musical-pédagogique invite les résidents de l'EHPAD Les 5 Sens et les patients de l'unité de soins longue durée (USLD) à découvrir et pratiquer le violon, transformant leur routine à travers les bienfaits de la musique.

Un voyage au cœur de la musique

La musique est reconnue pour ses vertus thérapeutiques. Elle peut apaiser le stress, réduire la douleur et stimuler les fonctions cognitives. En offrant aux résidents la possibilité de s'initier au violon, L'Âme heureuse va au-delà de l'écoute : elle transforme les patients en acteurs, leur permettant de s'approprier l'instrument et de ressentir la joie d'apprendre et de jouer.

Un accompagnement individualisé

Les violonistes professionnels Philippe Pierre et Marie-Claire Kondo offrent leur expertise et leur passion pour guider les participants. Deux fois par semaine, ils accompagnent les résidents à leur rythme, s'adaptant aux capacités et envies de chacun pour une progression personnalisée et bienveillante.

Un projet qui évolue

L'Âme heureuse marque une nouvelle dimension dans la collaboration entre l'Orchestre national Auvergne-Rhône-



Alpes et le CHU de Clermont-Ferrand. Ce projet s'inscrit dans une relation de longue date déjà marquée par des concerts réguliers dans les hôpitaux.

Il prendra notamment une nouvelle ampleur début 2025, en s'étendant au pôle psychiatrie. Les patients de ces services pourront bénéficier à leur tour de cette expérience musicale enrichissante et thérapeutique.

En réunissant la musique et la santé, L'Âme heureuse redéfinit le soin et l'accompagnement des patients, prouvant que l'art peut être un vecteur puissant de bien-être et d'humanité.



© La Coopérative de Mail



Construction de Gabriel-Montpied en mai 1964

Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand
58 rue Montalembert
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 750 750

www.chu-clermontferrand.fr

